

Que peut nous apporter le Sud? Quelques pratiques et méthodes exemplaires

Bernard Husson, du Centre International d'Études pour le Développement Local (CIEDEL), inverse ici la perspective habituelle de la coopération décentralisée. Il pointe des exemples très concrets d'expériences en développement local des pays du Sud dont le Nord à bien des choses à apprendre : la participation, la microfinance et une meilleure prise en compte des besoins citoyens dans les services publics.

« La solidarité s'arrête à 18 h », c'est le constat dressé par un professionnel de l'action sociale d'origine sud-américaine qui voyait, vers 19 h, devant la porte close d'une association de lutte contre l'alcoolisme, un individu à la dérive et sans recours. Ce professionnel propose son expertise en France pour améliorer l'accueil de nos services sociaux, pour traiter des problèmes de la misère, du logement, de l'emploi à partir de son expérience...

Car le Sud sait bien des choses. Il en sait tant que le Nord ignore et qui serait bien utile pour changer nos regards, rénover nos pratiques, innover dans nos dispositifs et mieux associer les habitants à la résolution des questions qui les concernent. Les résistances à tirer profit des enseignements acquis au Sud sont nombreuses, et pourtant...

AU SUD, UNE LONGUE PRATIQUE DE LA PARTICIPATION

Au Sud, la participation des habitants est devenue une habitude pour les actions au niveau local. Les agents d'encadrement sont préparés et formés à ces méthodes pour soutenir la mise en place des espaces et organisations nécessaires à gérer les conflits inhérents à ces approches, pour accompagner la réflexion commune autour de la définition d'actions et des modalités de leur mise en œuvre... Les bailleurs de fonds en font aujourd'hui une condition de leur appui. En France en revanche, on tâtonne encore sur ces approches, on les souhaite sans trop savoir ce qu'elles sont, ni où elles vont nous conduire. Par exemple, les formations au développement local ou à l'action sociale n'ont pas encore introduit d'enseignement pour l'organisation et l'animation de réunions d'habitants résidant dans un même immeuble (ou vivant dans un quartier), alors que tous les étudiants qui sortent des mêmes écoles, à Beyrouth ou Dakar, ont une formation sur ce sujet et des stages à effectuer pour acquérir cette pratique.

LA MICROFINANCE, UNE PERSPECTIVE INSUFFISAMMENT EXPLOITÉE

Dans de nombreux pays, il n'est plus un village, un quartier qui ne dispose d'une caisse d'épargne et de crédit collectant l'argent des habitants pour financer un artisan qui s'installe, construire une pièce de plus dans la concession familiale ou acheter un matériel indispensable à la transformation de productions locales. Cet argent, que l'on dit « chaud » parce qu'il vient de déposants locaux (malgré leurs très faibles ressources)1, est remboursé à des niveaux de réussite que ne connaît aucune banque. Les activités créées, malgré leur toute petite taille, ont un taux de survie bien supérieur à celles qui bénéficient de montages financiers plus classiques. La cause en est, entre autres, la force du lien social qui remplace avantageusement tous les systèmes de garantie habituels sur les biens de l'emprunteur ou la caution fournie par un parent, un ami, un voisin.

L'octroi du prêt est fait par des personnes qui connaissent le demandeur. Celui-ci connaît le quartier où il s'installe et sait ce que le démarrage de son activité doit à l'épargne des habitants. Celui qui ne rembourse pas est incité à remplir ses engagements par ses voisins, ses clients. Tous, habitants et créateurs, savent que le succès est commun, comme le serait l'échec s'il devait advenir.

Beaucoup connaissent en France des organismes qui ont adapté l'une ou l'autre des formes de ces systèmes financiers qui se multiplient dans les pays du Sud, en Asie, en Afrique noire, en Amérique latine. L'ADIE (Association pour le Droit à l'Initiative Économique) est le plus connu parmi ceux qui ont déjà fait la démonstration de leur pertinence. Inspiré au départ de l'expérience de la Grammen Bank (au Bengladesh, un des pays les plus pauvres du monde), qui prête aux paysans sans terre, leur permettant de survivre puis d'accroître progressivement leurs revenus, l'ADIE a été créée en 1989 pour aider des personnes exclues du marché du travail et du système bancaire classique à créer leur entreprise et leur propre emploi. Depuis sa création, c'est près de 30000 entreprises qu'elle a aidé à démarrer, générant plusieurs dizaines de milliers d'emplois. Près de 15 % de ces entreprises ont été montées dans des « quartiers en difficulté » par des personnes originaires de ces quartiers. Le taux des impayés est de 6,3 %, là encore inférieur à ceux constatés au niveau national pour les entreprises individuelles.

Le recours aux savoirs du Sud peut encore être amplifié. L'origine des ressources de l'ADIE qui rendent

possible l'ouverture de crédits aux emprunteurs est de l'argent « froid ». La prochaine étape à réussir est de financer les activités avec de l'argent « chaud », à savoir des fonds collectés au niveau d'un quartier pour soutenir la participation des classes les plus modestes au développement local, qui les concerne au premier chef.

Une partie des dépôts dans les Caisses d'Épargne locales – disons 20 % pour donner un ordre de grandeur – pourrait être obligatoirement affectée pour des prêts à des actions à caractère social ou productif portées par un habitant ou groupe d'habitants d'un quartier. Les critères d'ouverture des crédits seraient arrêtés par un comité composé de représentants des habitants, des municipalités de la zone, des responsables de la Caisse des Dépôts et Consignations (institution qui gère les fonds déposés dans les Caisses d'Épargne ou à la Poste).

L'accord de la Caisse des Dépôts et Consignations est indispensable pour mettre en place un tel système. Proposée au plus haut niveau de cette institution à la fin des années quatre-vingt-dix, cette approche avait reçu un accueil intéressé pour une phase expérimentale. La condition en était que les collectivités locales qui accepteraient d'entrer dans cette démarche manifestent leur accord. Faute d'en trouver qui s'engagent, la proposition n'a pas eu de suite. Elle reste pourtant d'actualité.

Les banques en France rivalisent d'imagination pour attirer les clients. Malgré leur savoir-faire, elles ne sont pas outillées pour **ajuster logique financière et logique sociale**, ni pour travailler avec les institutions qui sont en relation avec les plus pauvres, ce que savent faire les responsables des « systèmes de crédits décentralisés » du Sud. Leur coopération pourrait compléter par de nouvelles logiques les pratiques d'assistance sociale qui caractérisent encore les actions en direction de nos concitoyens qui vivent dans les conditions les plus précaires.

L'HEURE DES CITOYENS

Banlieue de Bourg-en-Bresse, fin de la décennie précédente. Plusieurs communes s'associent pour réaliser un équipement pour la petite enfance et décident de faire les premières investigations auprès des habitants par l'intermédiaire d'un professionnel originaire d'Afrique noire, venu en France pour une formation complémentaire. Le cahier des charges de l'étude est classique : détermination des heures d'ouverture souhaitées pour l'équipement, compatibilité avec les horaires des écoles, nombre d'enfants potentiellement concernés, niveau de revenu des familles, circuit de ramassage... Les informations collectées par ce

professionnel suscitent la stupéfaction des élus en charge du dossier, car elles traitent prioritairement des attentes des habitants plus que de l'organisation du service: nourriture appréciée par les enfants pour les repas de midi, types de jeux à acquérir, langues dans lesquelles former l'encadrement pour dialoguer avec les parents, réponses des frères et sœurs plus grands sur ce qui leur aurait plu s'ils avaient l'âge de fréquenter le centre...

Quelques années plus tard, l'expérience a laissé des traces. L'équipement a fonctionné à plein régime et le degré de satisfaction des parents et des enfants (autant qu'on peut l'apprécier pour ces derniers) a été très élevé. Entre horaires d'ouverture et attention aux enfants, le second choix a été privilégié, à la satisfaction des usagers et des élus.

Aujourd'hui dans les communes concernées, la construction d'un équipement se fait en collaboration avec les futurs usagers à travers des enquêtes préalables à la réalisation et le cahier des charges des investigations préparatoires intègre systématiquement des rencontres directes avec eux.

Les exemples ne sont pas si nombreux d'un réinvestissement en France de méthodes mises en œuvre au Sud. Les domaines sont pourtant nombreux dans lesquels l'expérience de pays économiquement moins riches est plus longue et convaincante que la nôtre : organisations pour la promotion des femmes ou pour l'hygiène publique, comités de quartier actifs réunissant une fraction significative des habitants, utilisation du même espace de commerce par différents vendeurs selon les heures de la journée... sans parler de thèmes plus connus comme la consultation des habitants, quartier par quartier, avant le vote du budget municipal. Une des logiques qui sous-tend ces approches est l'adaptation des dispositifs de service public aux réalités des territoires.

Bien sûr, ces transferts Sud/Nord appellent une réelle adaptation des méthodes. Des alliances sont à créer entre des organismes compétents en France et au Sud. Lorsqu'elles sont conduites avec rigueur, ces expériences sont souvent couronnées de succès. N'est-il pas temps de mutualiser des pratiques, n'est-il pas temps de regarder pourquoi et comment, au Sud, des innovations sont apparues et comment elles ont été conduites?

Bernard HUSSON

^{1.} À la différence de l'argent « froid » apporté par les bailleurs de fonds publics ou des ONG.